

Le 16 novembre, les retraité-e-s solidaires face à l'égoïsme des nantis

La CGT, FO, Solidaires, l'UNEF, l'UNL, la FIDL appellent à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne, le 16 novembre, contre une politique libérale qui va considérablement accroître les inégalités au profit d'une minorité.

Les retraité-e-s s'y associent car ils veulent manifester leur solidarité avec les salariés et déjouer ainsi les tentatives du Gouvernement de les opposer. Car, n'en doutons pas, c'est l'objectif que poursuit Emmanuel Macron en liant l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés à la hausse de la CSG qui pénalise gravement les retraités.

Mais les retraités ont aussi un intérêt propre dans la mise en échec de cette politique. La suppression des cotisations « famille » et « chômage », imaginée pour accorder une augmentation du pouvoir d'achat des salariés sans que cela coûte à leurs patrons, met gravement en cause le fondement même de la Sécurité sociale et à terme le financement des retraites.

Il est une troisième motivation à la mobilisation des retraités. L'ensemble de la politique mise en œuvre par le moyen des Ordonnances sur la Loi Travail et la Loi de financement de la Sécurité sociale qui a été votée pour 2018 constituera, si nous ne parvenons pas à la mettre en échec, une régression inédite des conditions de vie et de santé des retraités.

Une régression d'autant plus inacceptable que la France a largement les moyens de répondre aux besoins de tous. Les dernières révélations sur l'énormité des richesses produites en France, mais soustraites à l'impôt et au bien public, en sont une preuve supplémentaire. Dans un tel contexte, le cadeau de 4,5 milliards fait aux ultra-riches de notre pays par la suppression de l'impôt sur la fortune est aussi révélateur. Il confirme que l'ambition de ce Gouvernement n'est nullement de résoudre les difficultés des Français, mais uniquement de conforter les puissances financières qui, elles, n'ont d'autres préoccupations que d'échapper à l'impôt et de priver le pays de leur contribution à l'effort collectif et au bien-être commun.

La meilleure réponse que nous puissions opposer à cette politique qu'une grande majorité de Français rejette, c'est de constituer un front commun des salariés, des retraités, des jeunes, des sans-emploi. Le 16 novembre en sera une nouvelle étape, il y en aura d'autres, mais il nous faut réussir celle-là.

L'UCR-CGT appelle toutes ses Organisations, qui ont montré leur détermination dans les manifestations du 28 septembre dernier, à participer largement aux actions, rassemblements et manifestations qui animeront la journée du 16 novembre.

Les retraités une charge ou une chance ?

Pour leur plus grand nombre, les retraités sont tout à fait autonomes, et participent au développement de la société. Seulement 10 à 15 % d'entre eux sont en perte d'autonomie totale ou partielle. La prise en charge de la perte d'autonomie représente aussi un aspect de développement important de la société emploi, formation, recherche, appareillages, établissements... Pour important qu'il soit, ce financement ne représente que 10 % du budget de la protection sociale.

Pour la Nation, un retraité ne coûterait pas plus qu'un enfant de dix ans.

La prise en charge est segmentée en deux parties : les soins et la dépendance, plus l'hébergement pour les personnes en établissement médicalisé. La partie soin est entièrement prise en charge par la Sécurité sociale. Mais les personnes âgées à domicile ou en établissement ont toujours besoin d'une mutuelle, en particulier pour les soins dentaires, les lunettes et les prothèses dentaires et auditives.

Depuis juillet 2001, les personnes de plus de 60 ans peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). Il s'agit d'une aide en nature accessible aux personnes en Gir 1, 2, 3 et 4. Elle est individualisée en fonction des ressources et de l'état de santé de la personne, et ne donne pas lieu à recours sur la succession. En 2009, on comptait près de 1,2 million de bénéficiaires, pour un montant moyen de 498 euros. **Elle devait être financée à l'origine à 50 % par l'État et 50 % par les conseils généraux.** Mais en réalité, l'État ne prend à sa charge que 30 %, laissant les départements devant des dilemmes budgétaires.

L'importance des territoires

Les retraités sont de plus en plus nombreux et vivent plus longtemps.



Gouvernement et Medef veulent en tirer argument pour tirer vers le bas leurs avantages sociaux. Lutter en retraite devient donc une évidence et une nécessité !

La démarche revendicative doit être spécifique aux retraités mais aussi solidaire avec les actifs et sans-emploi.

Si le contact et l'activité avec son syndicat d'entreprise doit demeurer, il convient aussi d'enrichir cette démarche revendicative professionnelle par une action avec tous les retraités quel que soit leur ancienne profession dans les territoires. Cela est également vrai aux plans national et international.

Agir dans les territoires ?

Par les lois de décentralisation successives, communes, communautés de communes ou d'agglomérations, départements régions ont hérité de compétences nouvelles parmi lesquelles certaines touchent aux besoins des retraités.

Par exemple :

Commune : action sociale transport, logement...

Département : Santé, action sociale, autonomie, dépendance...

Région : transport, santé, etc.

En Corse, la moitié des 75 000 retraités vit sous le seuil de pauvreté et 25% vivent avec moins de 650 euros mensuels.

Les prix sont, en moyenne, plus élevés de 3,6% **que sur le continent, mais + 8,7 pour l'alimentation, + 8,9% pour les biens et services, + 6,5% pour les carburants.**

Alors que la solidarité nationale consacre 250 millions d'euros pour la réduction de la TVA et 187 millions d'euros pour la continuité territoriale, il est intolérable que les prix soient les plus chers dans les secteurs les plus subventionnés.

Il est donc, encore plus qu'ailleurs, nécessaire d'avoir un syndicat de retraités puissant, combatif et organisé au sein de la CGT.

C'est pour cela que nous nous réunissons tous les lundis à partir de 9h30 à l'Union Départementale (impasse Patrimoine à Bastia).

Des discussions sortent des actions qui sont ensuite mises en œuvre.

N'hésitez pas à venir, on prend vite le virus...

Bastia, le 8 novembre 2017

L'USR CGT de Haute Corse apporte son soutien au personnel de l'Hôpital de Bastia et à son syndicat CGT.

Depuis plus de 20 ans les hôpitaux sont l'objet de politiques régressives. La loi « Bachelet » a accéléré le démantèlement des services de santé, avec la mise en place des ARS, créant une rupture géographique et la remise en cause de la démocratie sanitaire.

Les soit disant déficits sont le résultat d'une politique comptable des besoins sanitaires des populations.

Le budget voté par les députés mettra encore plus les hôpitaux en difficulté, en diminuant les dotations d'un milliard d'euros (**il serait intéressant que chaque citoyen demande des comptes à ses élus !**).

Les retraités vivant en Corse, comme les personnels de l'hôpital subissent cette politique.

Les dépenses moyennes des assurés augmentent régulièrement, créant une situation où se soigner devient un luxe et plus un droit. (Un retraité sur deux perçoit le minimum vieillesse soit 800 € par mois). L'USR CGT appelle tous les retraités et plus largement la population à soutenir cette lutte qui est la nôtre, et, toute initiative remettant en cause les besoins sanitaires de notre île.



Communiqué de presse